Conscient de cette réalité, le gouvernement mise sur un investissement important dans le capital humain, afin de faire du jeune togolais le premier acteur et le premier bénéficiaire du développement du pays. Ceci justifie le rôle prépondérant accordé à la promotion de la jeunesse dans le plan national de développement PND 2018-2022 qui à travers son axe 3 relatif au développement social et le renforcement des mécanismes d’inclusion, recommande une meilleure exploitation du potentiel de la jeunesse.

En effet, pour réaliser les objectifs visés, le PND ambitionne d’une part, de permettre aux jeunes de se doter des compétences et aptitudes nécessaires pour saisir toutes les opportunités offertes des transformations structurelles du pays et d’autre part, d’impliquer de manière accrue cette couche vitale de la société dans la mise en œuvre des stratégies et solutions de développement au niveau local et national.

A cet égard, la décentralisation devenue effective au Togo depuis les récentes élections municipales, constitue l’une des meilleures opportunités pour l’implémentation de stratégies de proximité en matière de promotion de la jeunesse et de participation des jeunes dans les programmes de développement.

Dès lors, il importe de sensibiliser les élus locaux sur l’atout que représentent les jeunes dans la mise en œuvre de leurs stratégies de développement et la nécessité d’accorder une priorité à la prise en compte de leurs besoins et aspirations dans les plans de développement communaux.